

## Rôle des acteurs du massif central - convention de massif central - juillet 2024

Qui	Quoi	Comment
Les élus du comité de massif	Cadrent les orientations politiques générales	Convention de massif pluriannuelle
La commission développement produits de montagne	Détermine les orientations agricoles de la convention de massif conduisant au développement des filières herbagères et connexes	Feuille de route agricole stratégique
Comité de pilotage du cluster herbe	Détermine les priorités en matière de recherche concernant la filière herbagère et connexes	Réunions trimestrielles
	Valide les projets retenus en CST	Labellisation
Comités de réflexion thématiques du conseil scientifique et technique	Approfondissent la réflexion sur des thématiques et identifient de nouveaux enjeux à travailler	Groupe technique pouvant être ouvert à des experts extérieurs
Membres du CST	Emettent un avis et des recommandations lors de la présentation de projets	Fiche attestation de labellisation émise par le COPIL du cluster
Le Comité des Financeurs du Massif Central (COFIMAC)	Répartit la prise en charge financière des projets en fonction de leurs priorités (investissement/ animation)	Réunions trimestrielles en amont des CoProg
Le comité de programmation (COPROG)	Propose les financements aux signataires de la convention de massif	Réunions trimestrielles ou consultations écrites
La DRAAF	suit l'ensemble des projets financés (par le MASA et ANCT) à l'échelle MC	Bilans intermédiaires
Les porteurs de projet	Rendent compte à la DRAAF et aux membres du CST de la plus-value apportée par le projet	Fiche synthétique de fin de projet , communication
LA DRAAF	RETEX des projets au COPIL du CLUSTER herbe afin de faire évoluer le cas échéant la feuille de route agricole	RETEX sur la feuille de route